

14 janvier 2015

Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 29 octobre 2014 de M. Alexandre Wisard: «Chantier du square de Chantepoulet: encore un chantier chaotique pour la Ville de Genève!»

TEXTE DE LA QUESTION

L'aménagement d'un espace public aux squares Pradier et de Chantepoulet suscite de grandes attentes du Conseil municipal et de la population riveraine. Toutefois, le chantier s'est ouvert avec beaucoup de retard et devait se terminer en juin 2014. Aujourd'hui, tout est éventré et, surtout, tout le monde se plaint du manque de coordination, comme les Services industriels de Genève ou les propriétaires riverains.

Comment le Conseil administratif peut-il expliquer une telle dérive et que va-t-il faire pour respecter les coûts et caler les délais?

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le chantier d'aménagement du square Chantepoulet a débuté en juin 2013, pour se terminer en décembre 2014 (excepté quelques finitions), comme annoncé sur le panneau d'information de chantier ainsi que sur les avis d'information distribués aux riverains avant le démarrage des travaux.

Cette fin d'année 2014, les revêtements bitumineux ont été mis en place sur le pourtour du square et la couche de base du revêtement «stabilizer» posée sur la partie centrale du square, permettant l'ouverture des espaces publics.

Les travaux de restauration de l'édicule s'achèveront fin mars 2015, tout comme les finitions liées à l'espace public, si les conditions météorologiques le permettent: couche finale du revêtement «stabilizer», mobilier urbain.

Concernant la coordination des travaux, celle-ci a été engagée suffisamment tôt pour que les partenaires intervenant sur le domaine public identifient les prestations leur incombant et les programment selon le planning des travaux de la Ville. Ainsi, la coordination avec les intervenants externes s'est parfaitement déroulée et n'a pas engendré de retard sur le planning général de l'opération.

S'agissant des riverains, ceux qui ont sollicité des informations complémentaires ont été informés de l'avancement des travaux. Ces sollicitations ont été très peu nombreuses, ce qui témoigne du bon déroulement de l'opération.

Enfin, en ce qui concerne les coûts, ceux-ci sont parfaitement maîtrisés et conformes aux prévisions. Ainsi, le crédit lié aux aménagements de l'espace public et aux collecteurs sera bouclé sans dépassement.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le conseiller administratif:
Rémy Pagani